

# Journal de Roubaix

## Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

**BUREAUX**  
 ROUBAIX - 48-51, Grande-Rue. Tél. 227.32, 227.33 et 227.34.  
 TOURCOING - 22, rue Carnot. Tél. 27.  
 LILLE - 3, rue Faidherbe. Tél. 239.21.  
 PARIS - 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provence. 77.34.  
 MOUSCRON - 105, rue de la Station. Tél. 2.44.

**ANCIENS DIRECTEURS:**  
 Jean Reboux  
 Alfred Reboux  
 Madame Alfred Reboux

Que désirez-vous acheter ?  
 Une Automobile  
 Un Véhicule Industriel  
 Une Remorque  
 Des Accessoires de qualité

**André Planquart**  
 Négociant en Autos et Accessoires  
 28, Rue de Mouscron, 28  
 - ROUBAIX -  
 (Téléphone 204.47)  
**VOUS CONSEILLERA!**  
 Voyez sa réclame sur 11<sup>e</sup> page

### MUNICH RÉCONCILIE LA POLOGNE ANTICOMMUNISTE ET LES SOVIETS

par Ernest PEZET, député, vice-président de la Commission des Affaires étrangères

Le rapprochement polono-russe est si chargé d'intérêt et de leçons, après Munich, qu'il importe de le commenter sans retard.

J'avais défini l'accord germano-polonois — comme, par la suite, l'accord germano-autrichien — : un accord de duperie mutuelle et consciente à base de restrictions mentales.

La Pologne voulait gagner du temps

Europe, style 1919, moins peuplée d'opprimés qu'avant 1914, mais imparfaite et instable.

A Hitler, qui a su profiter de cette imperfection et de cette instabilité, il a servi à retourner contre les vainqueurs leurs propres armes, à transformer leur victoire en défaite, à démolir l'Europe Centrale pour la rebâtir sur un plan exactement adapté aux fins allemandes, style munichois 1938.

Et maintenant ?... Si la Pologne et la Roumanie consentent à favoriser les développements du néo-pangermanisme, dans sa rencontre avec le slavisme, selon les lois fatales de la géo-politique et de la géographie inscrites dans l'histoire; si elles se résolvent à aider les entreprises variées du racisme; si elles facilitent, fût-ce à leur détriment, son implantation partout où il y a des allogènes et des irredentismes, pour que partout soient rendus possibles les « Gleichhaltung » et les « Anschluss » par la généralisation de la « tactique sudète », alors, et alors seulement, le pangermanisme magnanime pour un temps, dont son intérêt seul fixera la durée, ne soulèvera pas les problèmes de l'Ukraine, de la Transylvanie, de la Dobroudja, et consentira à laisser une paix précaire à la Roumanie et à la Pologne.

Dans le cas contraire, l'Ukraine carpathique, au service de l'Allemagne, sera — regardez bien la carte — un instrument de forage pour traquer et la Galicie orientale, et la Bukovine, et l'Ukraine russe.

Naguère, après l'accord germano-polonois, après la reconstitution de la force militaire allemande, après l'abdication française du 7 mars 1936 (remilitarisation rhénane), après l'Anschluss, à la veille de la capitulation de Munich, que de sourires sceptiques je rencontrais, que d'incrédulités propos j'entendais quand je faisais envisager ces éventualités au Quai d'Orsay, à la Chambre, dans les chancelleries amies



(Mond. Photo-Presse.)  
**M. BECK**  
 ministre des Affaires étrangères de Pologne

pour se fortifier. L'Allemagne aussi, pour pouvoir, entre-temps, régler d'autres comptes plus pressés au centre de l'Europe, entre Karpathes et Adriatique.

L'Allemagne devait donc se libérer de toute menace polonoise à l'Est pour pouvoir ensuite de surcroît reconstituer sa force militaire et se libérer de la menace française à l'Ouest.

Tel était bien le but secret et l'avantage essentiel de l'accord germano-polonois, dans l'esprit du chancelier Hitler.

Avantage essentiel, en effet, que d'avoir la voie libre dans la vallée danubienne pour tourner la forteresse tchécoslovaque; avantage essentiel que d'avoir la voie libre à travers la Bohême, le long des Tatras, vers les Karpathes ruthènes aux cols aisément franchissables, pour tourner par le Sud la Pologne, pour la couper de la Hongrie amie, et même, au besoin, sans trop de mal, de la Roumanie alliée; pour la tenir en respect, pour la contraindre éventuellement à rester fidèle au conquérant allemand, voire même à le suivre dans ses aventures lointaines.

Une fois la Tchécoslovaquie tenue bien en mains, le couloir slovaquoruthène serait largement ouvert aux influences, intrigues, services et troupes allemandes (le moment venu...) La jeune Ukraine carpathique serait alors l'occasion et l'instrument de cette contrainte; il suffirait, à cet effet, à l'Allemagne de faire de ce pays perdu et misérable, mais stratégiquement essentiel, le point d'application, contre la Russie, la Roumanie et la Pologne, des revendications minoritaires, du principe des nationalités, du droit du peuple ukrainien à disposer de lui-même pour reconstruire sa nation et son Etat, le seul ancien grand Etat que les traités n'aient pas ressuscité des limbes de l'histoire.

La Pologne, soit dit en passant, moins qu'aucune autre nation, n'ignore désormais que, comme la langue d'Esopo, le principe des nationalités est, en politique étrangère, le meilleur et le pire. Aux alliés de 1914-1918, il servit d'abord à gagner la guerre, puis à bâtir une

### Le comte von Moltke...



(Ph. Saïra.)  
 ...ambassadeur d'Allemagne à Varsovie, qui succéderait à Paris au comte von Wetzsch, qui va prendre sa retraite.



(Ph. Trampuss.)  
**M. STALINE**

ou dans la presse ! Les éventualités sont devenues faits accomplis d'hier ou faits probables de demain. Voici l'heure où en Pologne, en Roumanie, en Russie, on regarde avec quelque étonnement les cartes géographiques et on interroge anxieusement ethnographes, linguistes, historiens, économistes, diplomates, et même stratèges.

Voyons la géographie polonoise: sur cinq voisins, deux sont inoffensifs ou amis (Lithuanie et Roumanie), deux redoutables (Allemagne et Russie); le cinquième, la Tchécoslovaquie, est désormais, bon gré mal gré, au service de l'Allemagne qui l'a enclouée et prise en mains; de surcroît, elle est animée contre la Pologne d'explicables rancœurs.

En somme, la Pologne n'a plus que des frontières dangereuses, hormis celles de Lithuanie (et encore !...) et celles de Roumanie, de faible longueur. Pour un kilomètre de frontière russe, elle en a deux environ de frontière allemande ou tchèque. L'Allemagne, prolongée par la Tchécoslovaquie, encadre la Pologne comme dans l'angle d'une équerre. Position stratégique redoutable: ce fut celle des Allemands, en France, après juillet 1918. On sait la conséquence. En pire, c'est celle de la Pologne aujourd'hui. Qui plus est, par la Prusse orientale, l'Allemagne peut frapper la Pologne à la tête, sectionner son artère principale, étouffer son unique poumon maritime.

(Lire la suite page 2.)

## Le Gouvernement l'emporte à la Chambre

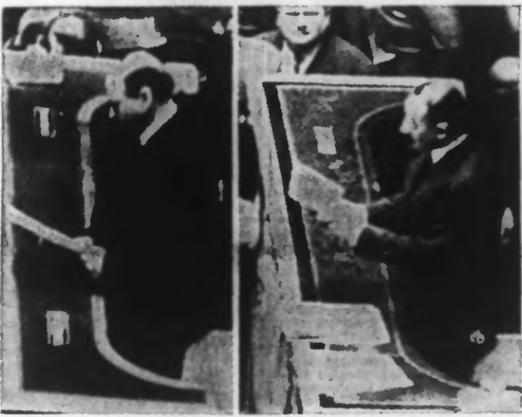
A une heure du matin, les pronostics de couloirs lui accordaient 320 voix contre 240 et une cinquantaine d'abstentions

**LE PRESIDENT DU CONSEIL a énergiquement affirmé sa résolution de poursuivre son œuvre jusqu'au bout**

**Il n'y a pas de paix extérieure, sans paix intérieure. Pour maintenir l'ordre républicain, je continuerai ce que j'ai déjà fait sans me laisser impressionner par rien, a-t-il proclamé.**

**M. PAUL REYNAUD a exposé les premiers résultats financiers et économiques du plan de redressement**

**Ceux-ci, a-t-il annoncé, vont permettre dans l'application de la contribution exceptionnelle de 2 % de dégrever trois millions de salariés et deux millions d'agriculteurs.**



De gauche à droite, MM. Daladier et Reynaud à la tribune.

PARIS, 9 DÉCEMBRE (Minuit). La seconde journée consacrée par la Chambre à la discussion des interpellations sur la politique générale a été surtout celle du gouvernement.

Le matin, M. Paul Reynaud justifia les décrets-lois dans un discours qui fit sur l'assemblée une forte impression. Ce discours, en effet, établissait lumineusement que le sort de tous les citoyens était lié au redressement financier. Ne pas faire l'effort nécessaire à ce redressement, c'est rendre l'inflation inévitable. Et qu'est-ce donc que l'inflation, sinon la hausse continue des prix de détail, la dévaluation de tous les salaires; la misère, en un mot ? Et cette misère-là, ainsi que le fit remarquer le ministre des finances, ne connaîtrait pas d'abatement à la base.

M. Paul Reynaud répondit en outre aux reproches qui lui ont été faits d'accabler les pauvres au profit des riches. Il montra l'étendue des contributions demandées aux plus fortunés des citoyens, mais il apporta, en outre, à l'assemblée une preuve non équivoque de sa sollicitude pour les plus modestes des contribuables. Il se déclara prêt à admettre un abatement de 5.000 francs à la base dans la contribution de 2 % sur les revenus professionnels. Grâce aux mesures financières déjà prises, grâce notamment à l'abaissement du loyer de l'argent, source d'économie pour l'Etat, ce geste généreux était devenu possible.

De cette possibilité, M. Paul Reynaud a fait aussitôt une réalité. L'après-midi, M. Daladier, avec l'éloquence mesurée, simple, familière qui est la sienne, posa le problème politique tel qu'il résulte des derniers événements. Il montra, documents en mains, que la tentative de grève générale répondait au mot d'ordre donné par les communistes de renverser un gouvernement coupable de vouloir la paix même avec l'Allemagne. Mouvement essentiellement politique, cette grève tendait à paralyser complètement la vie de la nation, à bafouer la loi, à asservir la France aux dictatures moscovites.

Le chef du gouvernement n'a pas permis que ce crime fût commis contre le peuple français et il ne le permettra pas plus demain qu'il ne l'a permis hier. Il fera respecter la loi, parce que la loi violée, c'est la porte ouverte à la dictature. Nous n'avons pas besoin de dire avec

quelle chaleur ses déclarations furent acclamées par la majorité de la Chambre. Le président du Conseil n'a voulu mentir les suffrages d'aucun parti. Il a proclamé son indépendance. Que signifient aujourd'hui, en effet, les dosages de groupes ? C'est de la France qu'il s'agit. Tous les hommes qui songent à la France, avant de songer aux intérêts étroits des clubs et des clans, sont avec lui. A la Chambre même, ces hommes sont en majorité et il est assuré de vaincre au cours de la séance de nuit.

René ROUSSEAU

Paris, 9 décembre. — A l'heure fixée pour la séance, les tribunes publiques sont peu garnies et il n'y a qu'un petit nombre de députés dans les travées.

Le président, M. Edouard Herriot, attend pour ouvrir le débat qu'un membre du gouvernement, M. Paul Reynaud, soit présent au banc des ministres.

### Les interpellations

M. Albertin (Bouches-du-Rhône, socialiste), monte le premier à la tribune pour développer son interpellation sur la politique générale du gouvernement. Il reconnaît que le budget s'élève à un chiffre effrayant puisqu'il atteint 84 milliards



(Ph. Saïra.)  
**M. PAUL REYNAUD ARRIVANT A LA CHAMBRE**

contre 46 il y a deux ans. D'autre part, la dette publique n'a fait qu'augmenter. Il faut, dit-il, que chacun, quelle que soit sa classe, fasse des sacrifices. Le pays veut que ces sacrifices soient équitablement répartis. L'impôt, serait-il supporté avec plus de résignation, s'il était consenti par les assemblées parlementaires. Le député des Bouches-du-Rhône condamne la politique des pleins pouvoirs.

M. Baudouin, M. Léon Blum de les a-t-il pas réclamés ? M. Edouard Daladier, qui est arrivé en séance, interrompant l'interpellateur: « Il n'y a pas très longtemps, dit-il, le ministre des Finances d'un autre gouvernement est devenu garde des Sceaux (M. Vincent Auriol). La vérité est qu'il y a eu entre les propositions de M. Marchandieu et celles d'un certain nombre de ses collègues des divergences. Ces divergences ont été résolues honnêtement, et s'il y a un responsable ici, c'est moi-même. »

M. Albertin. — M. Vincent Auriol, j'en conviens, a passé du ministère des Finances au ministère de la Justice, mais ce n'était pas dans le même ministère. L'orateur critique un certain nombre de décrets-lois.

Il évoque les « économies de guerre » de l'Allemagne et de l'Italie. Pour accroître nos armements, dit-il, nous devons accepter une nouvelle charge fiscale. On peut alimenter nos dépenses par des capitaux venus de l'étranger et c'est à cette solution que s'est arrêté le ministre des Finances. Mais pourra-t-on faire revenir les capitaux qui ont fui ?

L'orateur souhaite que des ententes internationales permettent un jour l'exécution de cette solution. Ces ententes ont un préliminaire sur le capital.

Il s'élève contre les répressions dirigées contre des grévistes. On ne fait rien, ajoute-t-il, si on n'a pas l'assentiment populaire, on n'a pas le peuple avec soi.

### LE DISCOURS DE M. PAUL REYNAUD

M. Paul Reynaud, ministre des Finances, monte à la tribune pour exposer l'effort de redressement entrepris par le gouvernement.

Il fait d'abord un exposé de la situation financière monétaire, économique du pays et rappelle que, si la valeur n'avait pas été renversée, l'Etat eût dû emprunter 55 milliards en 1939, que depuis sept ans, le stock d'or de la France diminue constamment, qu'il fallait enfin choisir entre le contrôle des changes et la politique de redressement.

Il déclare qu'il accepterait volontiers le contrôle des changes si la balance du commerce extérieur de la France lui était favorable.

Mais le déficit de cette balance atteint 12 milliards et si le contrôle des changes avait été établi, la livre aurait dépassé 250 francs et la France aurait été amenée au contrôle intégral du commerce extérieur.

Puis M. Reynaud donne des précisions sur le contrôle des changes et du commerce extérieur tel qu'il fonctionne en Allemagne. Les prix, dit-il, y sont en hausse de 15 % sans que les salaires aient été relevés. L'ouvrier travaille huit heures. La qualité des produits qu'il consomme est moins bonne. L'ouvrier n'a pas la liberté de dépenser la totalité de son salaire. L'inventeur du système, le docteur Schacht, reconnaît qu'il serait impossible avec un Parlement démocratique.

Après avoir expliqué pour quelles raisons il n'a pas voulu du contrôle des changes, M. Reynaud souligne qu'il fallait empêcher la tendance pour ramener les capitaux de l'étranger. Le mal monétaire provient de ce que l'Etat devait fabriquer du papier monnaie. Il a donc décidé que l'Etat cesserait cette fabrication, qu'il réduirait de 20 milliards ses besoins d'emprunt et il compte sur le Parlement pour réduire encore les besoins de l'Etat.

(Lire la suite page 2.)

### LA CONFÉRENCE PANAMÉRICAINNE DE LIMA

a pour but le règlement pacifique de tous les différends internationaux et la coopération économique



La place Saint-Martin, à Lima. A droite, l'hôtel Bolivar où résident les représentants des divers Etats qui participent à la conférence. (Ph. N.Y.T.)

Lima, 9 décembre. — M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a pris la parole devant le micro de la Radio d'Etat.

« Il semble, a-t-il déclaré notamment, qu'il y a deux séries de problèmes essentiels à l'égard desquels la conférence actuelle peut espérer renforcer et faire avancer les travaux déjà réalisés. L'une concerne la paix dans le monde et comporte comme corollaire la préservation de nos institutions américaines et de notre système de relations internationales, basé sur le règlement pacifique de tous les différends internationaux.

« Nous sommes décidés à ce que la paix soit maintenue sur le continent américain. Nous sommes d'accord pour reconnaître qu'une menace contre une telle paix nous intéresse tous. Nous cherchons à renforcer et à rendre plus efficaces les mesures déjà adoptées à cet égard.

« L'autre dont nous devons nous préoccuper est la coopération économique, que nous destinons à assurer le bien-être de tous les peuples des deux Amériques.

Les Républiques américaines ont déjà exprimé leur intention de développer le commerce international sur le principe de l'égalité de traitement et l'élimination des barrières prohibitives qui entravent l'harmonieux développement des échanges, barrières, d'ailleurs, opposées à tous les principes de la vie économique de ces pays.

« Mon opinion, chaque jour renforcée est que le désarmement économique est une des conditions essentielles de la stabilité politique et de retour à des relations internationales basées sur le respect de la loi, de l'ordre et des contrats.

« Les Républiques américaines ne cherchent pas une solution régionale aux problèmes économiques qui se posent dans le monde d'aujourd'hui.

« Elles reconnaissent l'interdépendance de l'ensemble des nations dans ces questions fondamentales et c'est anxieusement qu'elles voudraient voir les principes auxquels elles ont adhéré adoptés par tous les pays du monde.

M. Cordell Hull souhaite enfin : renforcement des relations internationales, de manière qu'elles deviennent une force efficace dans les relations mondiales.

### EN BELGIQUE, M. SPAAK fait appel à l'union nationale et déclare :

“ LE GOUVERNEMENT CONTINUE ”

Le Conseil de cabinet s'est réuni vendredi à 17 h., sous la présidence de M. Spaak. Il a examiné la situation politique et marqué son accord sur le texte d'une déclaration du premier ministre à la presse.

M. Janssen, ministre des finances, a fait un rapport sur la situation financière.

Le Conseil s'est occupé de différentes questions administratives.

Le ministre de la justice a présenté un rapport sur les nouvelles circonscriptions judiciaires.

Les ministres se réuniront lundi avec M. Camu, commissaire royal, pour examiner la réforme administrative.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 16 décembre.

Après le Conseil de cabinet, M. Spaak a fait à la presse la communication suivante :

« Le Roi nomme et révoque ses ministres. Ces derniers sont responsables devant les Chambres. Le 15 mai dernier, j'ai appliqué le premier principe. En demandant la confiance à la Chambre, mardi dernier, j'ai appliqué le second.

« Le gouvernement a obtenu une imposante majorité; il n'a pas besoin d'une majorité de renchange. Il a la confiance de l'union nationale, approuvée par le pays. Il a celle du roi, de la Chambre et de la nation. Qui oserait prétendre, en ce cas, que le gouvernement se conduit, en l'occurrence, en gouvernement antidémocratique ? Il se conduirait ainsi s'il se retirait et donnait sa démission sans passer par le Parlement.

« Le gouvernement continue, mais il se rend compte des difficultés présentes de sa tâche. Son devoir est de les remplir. Il est inutile de plonger le pays dans une crise désastreuse.

« Le parti libéral doit avoir une place conforme à son importance.

« Il serait insensé qu'une entente d'intervint pas dans l'affaire de l'Espagne, alors que cette entente existe sur les autres problèmes.

« Le pays doit être gouverné. Il faut voter avant le 31 décembre des projets importants, comme le budget des votes et moyens, le contingent, les crédits spéciaux. Il faut poursuivre la solution du problème de la loi sur l'assurance-chômage et de la réforme administrative.

« Chacun comprendra l'attitude du gouvernement. Chacun refusa de grand cœur l'union nationale de façon à amener un apaisement rapide. La liberté ne sera plus ainsi un vain mot et chacun travaillera dans l'unique souci de servir le pays. »

« Le Roi nomme et révoque ses ministres. Ces derniers sont responsables devant les Chambres. Le 15 mai dernier, j'ai appliqué le premier principe. En demandant la confiance à la Chambre, mardi dernier, j'ai appliqué le second.

« Le gouvernement a obtenu une imposante majorité; il n'a pas besoin d'une majorité de renchange. Il a la confiance de l'union nationale, approuvée par le pays. Il a celle du roi, de la Chambre et de la nation. Qui oserait prétendre, en ce cas, que le gouvernement se conduit, en l'occurrence, en gouvernement antidémocratique ? Il se conduirait ainsi s'il se retirait et donnait sa démission sans passer par le Parlement.

« Le gouvernement continue, mais il se rend compte des difficultés présentes de sa tâche. Son devoir est de les remplir. Il est inutile de plonger le pays dans une crise désastreuse.

« Le parti libéral doit avoir une place conforme à son importance.

« Il serait insensé qu'une entente d'intervint pas dans l'affaire de l'Espagne, alors que cette entente existe sur les autres problèmes.

« Le pays doit être gouverné. Il faut voter avant le 31 décembre des projets importants, comme le budget des votes et moyens, le contingent, les crédits spéciaux. Il faut poursuivre la solution du problème de la loi sur l'assurance-chômage et de la réforme administrative.

« Chacun comprendra l'attitude du gouvernement. Chacun refusa de grand cœur l'union nationale de façon à amener un apaisement rapide. La liberté ne sera plus ainsi un vain mot et chacun travaillera dans l'unique souci de servir le pays. »

### Un monument à la mémoire de Mermoz à Casablanca



(Ph. France-Press.)  
 Le monument élevé à la mémoire de Mermoz et des équipages disparus dans l'Atlantique-Sud qui sera inauguré dimanche à l'aéroport de Casablanca, en présence du général Nogué.

### LE PROCÈS SKOBLINE

Les témoins sont unanimes pour affirmer que l'enlèvement du général de Miller est un crime du Guépéou

Paris, 9 décembre. — A la cinquante-septième audience du procès de M. Skoblina, un juré demanda combien de temps mettrait une camionnette Ford 8 cylindres pour aller au Havre en partant du boulevard de Montmorency.

On en revient ainsi à la question de